

Anafé

Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers

Conférence de presse

Comme tous les ans, l'Anafé a été invitée par le ministère de l'Intérieur à la réunion annuelle prévue par la loi sur le fonctionnement des zones d'attente. Sont réunies à cette occasion les 15 associations habilitées à entrer dans ces zones. En outre, l'Anafé dispose depuis mars 2004 d'un accès permanent au sein de la zone de Roissy.

La précédente réunion annuelle, le 23 mars 2010, avait été l'occasion pour les représentants de l'Anafé de constater - et de dénoncer - le refus de l'administration d'aborder les problèmes de fond soulevés par les associations, concernant notamment les nombreux dysfonctionnements en zone d'attente. De plus en plus au fil des années, la réunion tend à être principalement cantonnée à la présentation des éléments statistiques, toute question sortant de ce cadre étant écartée par les représentants du ministère, parfois avec grossièreté à l'égard d'un représentant des associations.

La prochaine réunion annuelle se tiendra le mardi 28 juin et, le 6 juin, l'Anafé s'est adressé au ministre de l'Intérieur pour demander expressément que certaines graves atteintes aux droits constatées dans l'exercice de sa mission, soient enfin inscrites à l'ordre du jour, entre autre, le refoulement des demandeurs d'asile, les mineurs isolés étrangers en zone d'attente ; les zones d'attente en Outre-Mer.

Alors que ces questions sont au cœur du fonctionnement des zones d'attente et des politiques publiques de contrôle des frontières, il n'est proposé de les ajouter à l'ordre du jour qu'en « questions diverses ».

Notre association a dès lors décidé de ne pas se rendre à la réunion.

L'Anafé vous invite à une conférence de presse afin d'évoquer ces questions et présenter :

- le rapport 2010 concernant la zone d'attente de Roissy intitulé ***Dans l'angle mort de la frontière***
- le rapport 2009-2010 concernant la zone d'attente d'Orly et les zones de province intitulé ***A la frontière de l'inacceptable.***

Conférence de presse

Mercredi 29 juin 2011

A 14 heures

Au CICP (Centre international de culture populaire)

21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

M° Rue des boulets